



LA LETTRE DU COMITÉ DE QUARTIER SAINT-CLÉMENT

N° 18

Parc des Ormeaux F88 bloc B - 51 rue Michel-Ange - 34070 Montpellier - Tél. 04 67 52 63 11
E-mail: quartier-saint-clement@fr.fm - <http://www.quartier-saint-clement.fr>

**Le Marché Paysan reprend tous les mercredis de 16h30 à 19h
Dans ce numéro, tout sur notre futur Centre de Quartier**

Le mot du président

Les vacances sont finies ! Prêts pour une nouvelle année de travail !

Quelles vacances, accompagnées d'une chaleur torride que nous n'avions pas ressentie depuis bien des années ! Et cette chaleur a fait des victimes. Je laisserai la polémique aux politiques et aux journalistes. Mais combien de morts auraient pu être évitées si la convivialité entre les Hommes avait joué. Une visite à nos voisins âgés, des conseils pour lutter contre la chaleur auraient certainement réduit le nombre de victimes. Une fois de plus, l'égoïsme a fait ses preuves. Ce sont des habitudes qui ont presque disparu de nos mœurs, qu'il est pourtant facile de faire revivre. J'espère que notre quartier n'a pas eu cette attitude et que chacun a fait le nécessaire pour soulager les difficultés rencontrées par nos aînés.

Alors que le mot "solidarité" fait la une de tous les médias, où est-elle passée, cette solidarité en cette période difficile ?

Une question qu'il convient de se poser et un besoin d'adopter une conduite adaptée à cette solidarité, afin que ce mot ne soit pas seulement un idée abstraite mais une réalité bien concrète.

Bonne lecture et rendez-vous à notre deuxième vide-greniers !

André Coulet

Travaux de l'école Baudelaire

3^{ème} semaine d'août, une importante colonne de poids lourds investit l'avenue Saint-Clément ! Que se passe-t-il ?

Ce n'est pas une invasion de troupes étrangères, ni une manifestation de routiers. Ces camions sont venus récupérer les classes préfabriquées, installées dans la cour de l'école pour la durée des travaux de rénovation du bâtiment de l'école.

Que laissent-ils derrière eux ? Une nouvelle façade de briques, couleur brique !! Un matériau qui garantit isolation calorifique et phonique et qui remplace une façade rongée, prête à tomber.

Des armatures vertes barrent les nouvelles façades, à quoi servent-elles ? De support pour des lamelles qui rempliront le rôle de volets et protégeront des rayons ardents du soleil.

Nos chères têtes blondes et brunes vont retrouver des locaux rénovés, plus d'excuses pour ne pas travailler.

Les parents sont rassurés, et en dépit de nombreuses difficultés, le pari est tenu, l'école a été rénovée.

Bonne rentrée à tous, enfants, enseignants et personnel de service.

A.C.

**Antigone des Associations
dimanche 14 septembre**

sous la tente des Comités de Quartier
place du Nombre d'Or

Vide-greniers

dimanche 5 octobre

de 10 heures à 17 heures

**sur le plateau sportif
avenue Saint-Clément**

Inscription auprès de notre secrétariat
04 67 52 63 11

Notre prochaine

Assemblée Générale

se tiendra le

vendredi 24 octobre

à 20 heures 30

à la salle du Castelet

rue Marius Carrieu (sous l'Immobilier Saint-Clément)

et sera suivie du verre de l'amitié

**Vous pouvez dès à présent déposer votre
candidature au conseil d'administration auprès
de notre secrétariat au 04 67 52 63 11**

Plans tracés, budget voté, travaux planifiés ... Notre projet de Centre de Quartier n'est plus un rêve !

En écho au mot du président sur l'importance de l'idée de « solidarité » dans la vie quotidienne de notre quartier, les habitants de Saint-Clément peuvent être fiers de leurs actions, notamment en ce qui concerne l'avancement du grand projet de convivialité que cristallisera la réalisation du futur Centre de Quartier, aujourd'hui sur les rails.

Car ce qui faisait hier encore partie du rêve prend à ce jour une dimension bien concrète. Récemment voté en conseil municipal, ce projet s'est vu allouer un budget global d'environ 500 000 euros destiné aux travaux d'aménagement qui devraient débiter au mois d'octobre 2003. Mais ce ne fut pas sans effort. En effet, convaincus de la justesse des propositions que nous avons avancées lors de l'avant-projet commun, encore a-t-il fallu se faire entendre. Car les premières ébauches présentées par les services techniques s'éloignaient sensiblement des attentes formulées par les habitants. Lors d'une première réunion, au début du mois de mai dernier, c'est d'une seule et même voix que nous nous élevions contre le projet d'un espace « coupé en deux » par une route goudronnée censée faciliter l'accès aux écoles. Comme cet aspect compte parmi les plus importants, notre premier croquis l'avait déjà considéré en détail et proposait plutôt, avec bon sens semble-t-il, l'aménagement d'un parking temporaire en contre-bas du site, alors uniquement accessible par l'avenue Saint-Clément. Le personnel enseignant et les parents d'élèves avaient d'ailleurs accueilli très favorablement cette solution parfaitement adaptée à la sécurité des enfants. Résolument opposés à toute opération de « goudronnage intempestif », les habitants firent preuve d'une telle détermination que la municipalité consentit à réviser son projet. Un nouveau plan fut présenté lors d'une nouvelle réunion publique. Cette fois-ci nos remarques semblaient avoir été prises en considération. Une première tranche de travaux fut alors validée par l'assemblée des habitants. Celle-ci comprend la construction d'un plateau sportif grillagé, d'un espace de jeux adapté pour petits enfants et l'aménagement des parties jardinées et arborées (les arbres existants étant conservés et complétés par une palette d'essences méditerranéennes adultes à base de pins, micocouliers, tilleuls, amandiers...). L'ensemble doit être agrémenté d'installations utiles telles qu'une fontaine à eau, des bancs publics et deux tourniquets permettant de filtrer l'accès aux entrées rue Quentin Latour et rue du Belvédère (passage des poussettes mais pas des mobylettes).

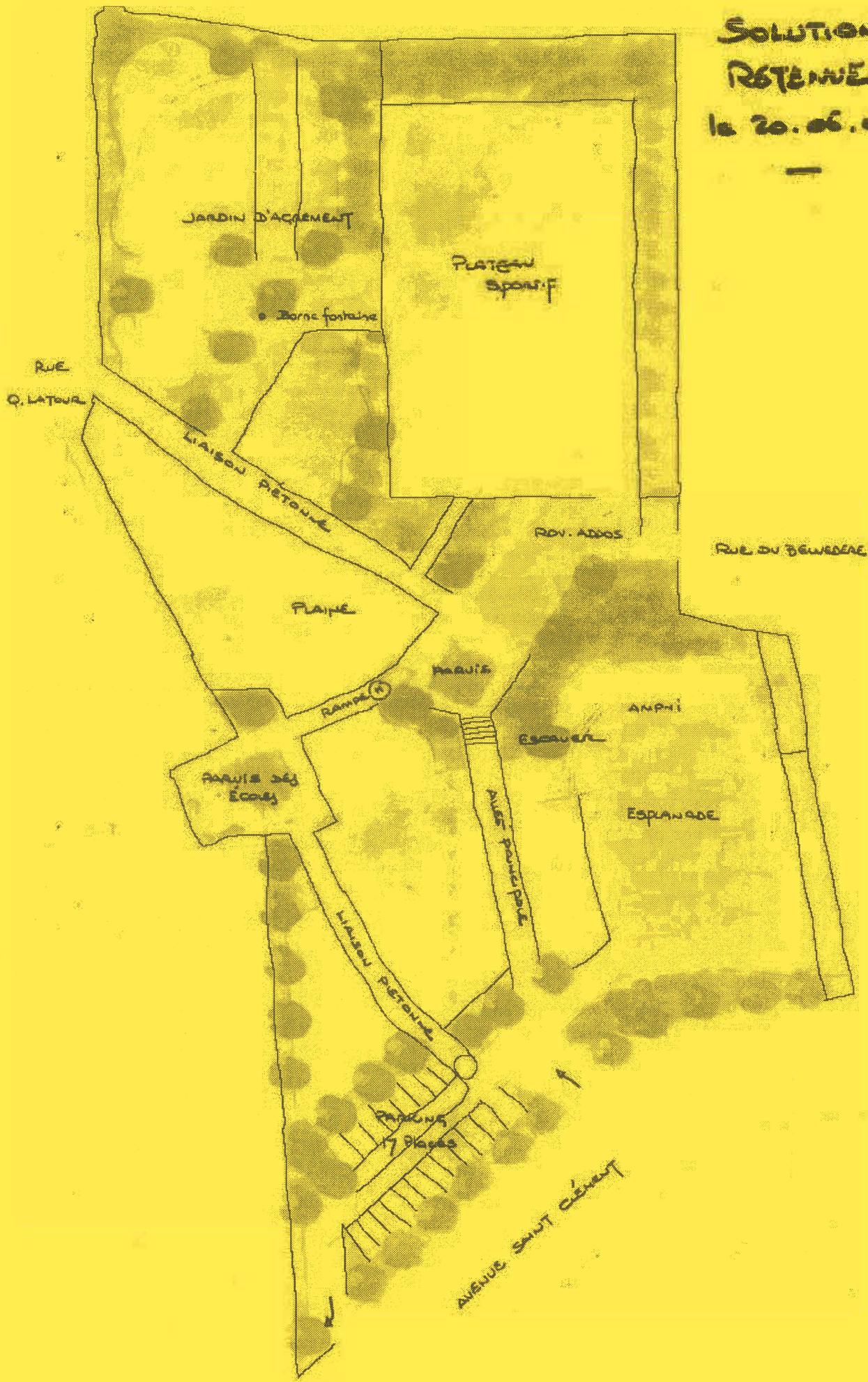
La seconde tranche des travaux prévoit de sécuriser les entrées des écoles. Les habitants ont accepté pour cela la cession d'une portion d'espace nécessaire à l'agrandissement de la cour de l'école maternelle et l'aménagement d'un parvis devant les sorties d'écoles, désormais ouvertes sur le parc. Un chemin piétonnier et arboré permettra de rejoindre le parking d'une capacité d'environ 15 à 20 places. La partie basse du site devient un espace polyvalent : un ensemble jardiné, aéré par des allées piétonnes et ouvert sur une esplanade en forme de théâtre de verdure avec des marches-gradins. Ce dernier aménagement est une occupation provisoire qui marque l'emplacement de la future maison de quartier dont on nous a promis la construction dans un avenir très proche.

Ainsi remaniée, cette nouvelle proposition est apparue plus consensuelle aux yeux des habitants qui reconnaissent là l'esquisse du projet préalablement présenté par le quartier. Toutefois, au regard du schéma de synthèse (voir plan ci-contre) un certain nombre d'interrogations demeurent encore en suspens. D'abord en ce qui concerne le vocabulaire désignant certains aménagements : que faut-il entendre par « jardin d'agrément », « plaine » ? A quoi servira donc ce « parvis central » prévu au milieu de l'espace ? Quels seront les types de jeux proposés aux enfants ? Le mur d'escalade (anti-bruit) encore à l'étude verra-t-il véritablement le jour ? L'espace sera-t-il pourvu de sanitaires et de poubelles ? Est-il réellement nécessaire de prévoir des « toutounettes » ou bien nos amies les bêtes ne devraient-elles pas rester dehors ? Par ailleurs, le site sera-t-il entièrement clôturé comme le souhaitent les résidents des copropriétés limitrophes ? Un gardien sera-t-il embauché pour assurer l'entretien et la « sécurisation » des lieux (notamment la nuit) ? Peut-on déjà prévoir son logement dans les locaux de la future maison de quartier dont la place est aussi réservée ? Verrons-nous alors rapidement les plans définitifs de cette construction tant attendue par l'ensemble des habitants ? Et notre marché, quand pourra-t-il enfin trouver pleinement sa place sur le site ?

Ces questions présentées ici pêle-mêle ne sont pas sans importance et montrent que si l'on peut se féliciter que les choses aient bien avancé, tout n'est pas encore terminé et nous devons être attentifs au bon déroulement des opérations. Dans ce but, l'implication de tous reste un gage de réussite et la mobilisation des habitants un élément décisif pour l'aboutissement de ce projet. Ce dont nous pouvons être sûrs aujourd'hui, c'est que grâce à la persévérance du Comité de Quartier et au soutien de notre maire de quartier, Monsieur Bouillé, notre voix a été entendue et écoutée. Ainsi, la concertation et le dialogue ont permis aux habitants de s'approprier peu à peu leur quartier et c'est bien cela qui fait leur force aujourd'hui.

Amis, les choses se concrétisent...

SOLUTION
RETENUE
le 20.06.03



"Tout arrive..."

A qui sait attendre". Vous avez sûrement remarqué que notre chemin de l'Aqueduc avait été débroussaillé et débarrassé de la plupart des débris, au début de l'été par les services de la Mairie. Quelques grosses branches sont tout de même restées en place. Pris d'émulation (?), l'équipe d'entretien de la résidence Fontaine Saint-Clément a aussi procédé à l'élagage et au nettoyage du petit espace vert face à l'école primaire. Hélas, depuis, de nouveaux déchets ont apparu, car chacun vide ses poches ou omet de les remplir avec papiers de bonbons, mouchoirs sales, paquets de cigarettes vides... Il faut reconnaître que les poubelles brillent par leur absence ou bien sont tellement vétustes qu'elles sont fendues ou décrochées de leur support ou brûlées par des mégots incandescents jetés dedans à l'arrivée du bus; en outre, elles sont très (trop) rarement vidées par le Service de la Voirie et débordent alors sur le trottoir. Nous demandons donc instamment (et depuis de nombreux mois) la pose (ou le renouvellement) de poubelles métalliques nombreuses et souvent vidées. Chacun doit savoir qu'un ticket de bus, un mouchoir en papier, des pelures de fruits mettent 3 à 6 mois à se dégrader; un journal, 3 à 12 mois. Un mégot de cigarette avec filtre ne disparaîtra qu'en 1 à 2 ans, et un chewing-gum, en 5 ans. Une canette de boisson en acier persistera 8 à 10 ans. Et le pire du pire sont les sacs et bouteilles en plastique qui résisteront 100 à 1000 ans suivant qu'ils sont "biodégradables" ou non, insolés ou à l'abri de la lumière. Signalons aussi que, pour la joie des archéologues, les objets en verre perdurent 4000 ans. Pensons tous à ce que nous laissons derrière nous; que ce soit plutôt une nature verte et fleurie, accueillante que des débris disgracieux, témoins de notre mépris pour autrui. Nous comptons sur la diligence de la Mairie pour nous aider dans notre action "propreté". Nous avons,

d'ailleurs, l'intention de faire des interventions dans cette optique, à l'école primaire Baudelaire et au Collège Las Cazes avec l'accord et l'aide des enseignants, de poser des panneaux auprès des futures poubelles (!) pour inciter les gens à s'en servir. Remarquons tout de même que le nettoyage de ce chemin, au mieux 2 fois par an, n'est qu'une aumône; dans quel état seraient les rues de la ville si elles subissaient le même traitement? Signalons, enfin, que la Fédération des Jeunes pour la Nature et les Centres E. Leclerc organisent "Nettoyons la Nature", ramassage collectif des déchets en ville comme à la campagne, les 26, 27 et 28 septembre prochains et recherchent des bénévoles (Tél. 0810 840 850). La propreté de la nature intervenant aussi dans la pureté de l'eau qu'elle absorbe et que nous consommons, respectons-la.

N.H

Vide-greniers

Pour la seconde année, un vide-greniers se déroulera le dimanche 5 octobre sur le plateau sportif. Que peut-on souhaiter, sinon que cette édition connaisse le même succès que l'an passé. Regardez bien au grenier, à la cave ou dans vos placards, il y a certainement des objets qui n'attendent que cette occasion pour repartir vers une nouvelle vie. A l'inverse, peut-être découvrirez-vous, en fouinant sur les stands, le vase dont vous rêvez depuis si longtemps, ou le nounours de votre enfance! Objets inanimés avez-vous donc une âme? Venez trouver la réponse le 5!

PS: pour vendre, n'oubliez pas de vous inscrire auprès du secrétariat du comité de quartier, le nombre de places est limité.

M.L.

Tout n'est pas perdu... même la probité

Bravo au collégien qui a ramené la trottinette qu'un enfant du quartier avait oublié sur le plateau sportif. Cette trottinette était marquée au nom de l'enfant et ce jeune a cherché où il habitait pour la lui ramener.

Les Chamôô, que vous avez souvent écoutés lors de nos manifestations, c'est aussi une association, la **Chamotiv'assos**, qui organise des festivités: musique, théâtre, danse, cirque...

Après la réussite de "L'été bien bon" à Castelnaud en septembre 2002, la Chamotiv'assos organise les

"48 heures détentes"

les 5 et 6 septembre 2003

à Murviel-lès-Montpellier

Au programme: concerts, fanfare, expo photo, cirque de rue, montage de tentes, spectacle de danse, repas à thème, interventions orales..., pour les enfants, des stands de jeux, de maquillage et des narrations de contes...

Venez nombreux les encourager

<http://perso.wanadoo.fr/chamotivassos>

Erratum

Une lectrice nous a fait remarquer une erreur dans notre article du numéro précédent sur le dictaphone vendu par les élèves du collège Las Cazes: Vienne n'est effectivement pas dans la Drôme mais dans l'Isère. Nous nous étions fiés à un article paru dans la presse locale et n'avions pas relevé la faute! Merci à cette lectrice attentive!

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom: Prénom:

Adresse:

Tél.: E-mail:

Adhésion individuelle 8 € Adhésion couple ou famille 12 €

Cotisation de soutien 15 € (ou plus) : €

Je règle ma cotisation par chèque bancaire chèque postal espèces

Je souhaite participer à une commission de travail

Adhésion n°